

Conjoncture

N° 44
Mai 2019

Analyse conjoncturelle des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie à la fin du mois d'avril 2019

La majorité des indicateurs conjoncturels des crimes et délits enregistrés sur les trois derniers mois ont augmenté par rapport aux trois mois précédents, malgré des baisses observées en avril. La hausse atteint 5 % pour les escroqueries et 4 % pour les violences sexuelles et les cambriolages de logements. Les coups et blessures volontaires, les vols de véhicules et les vols sans violence contre des personnes ont augmenté plus modérément (+2 %). L'augmentation est très légère (+1 %) pour les vols dans les véhicules et les vols violents sans arme. En revanche, les vols d'accessoires sur véhicules ont légèrement reculé (-2 %). Les vols avec armes ont également baissé (-5 %). Les homicides des trois derniers mois sont en baisse de 4 % par rapport aux trois mois précédents.

Tableau synthétique du mois d'avril 2019

| | Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO) | |
|--|---|-------------------------------|
| | Nombre | Variation (en %) ² |
| Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹ | 214 | -4 |
| Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination) | 1 815 | -5 |
| Vols violents sans arme | 20 155 | +1 |
| Vols sans violence contre des personnes | 182 872 | +2 |
| Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus) | 61 519 | +2 |
| Cambriolages de logements | 60 896 | +4 |
| Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés) | 36 095 | +2 |
| Vols dans les véhicules | 66 957 | +1 |
| Vols d'accessoires sur véhicules | 22 658 | -2 |
| Violences sexuelles ³ | 13 005 | +4 |
| Escroqueries ⁴ | 89 423 | +5 |

¹ L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra « Méthodes de traitement des données »).

² Cumul du dernier trimestre (février 2019 à avril 2019) rapporté au cumul du trimestre précédent (novembre 2018 à janvier 2019), CVS-CJO.

³ Des éléments descriptifs de la série des violences sexuelles ont été fournis dans la partie méthodologique de l'Interstat conjoncture du mois dernier (N°43). Elle fera l'objet d'un Interstat Méthodes à paraître prochainement.

⁴ La nouvelle série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans la partie « Méthodes de traitement des données ».

Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 6 mai 2019 à 10h20.

AVERTISSEMENT

Une nouvelle série mensuelle est publiée à partir du n°44 de mai 2019 : **les escroqueries enregistrées par les services de police et de gendarmerie**. Cette série recouvre les faits de faux en écriture publique et authentique, autres faux en écriture, fausse monnaie, falsifications et usages de chèques volés, falsifications et usages de cartes de crédit, escroqueries et abus de confiance, et infractions à la législation sur les chèques, dès lors qu'ils ont fait l'objet d'une plainte auprès des services de sécurité. Les résultats figurent en bas des tableaux p.1 et p.6 et dans le paragraphe p.4.

Des informations complémentaires sur cette série sont fournies en p.5 dans « Méthodes de traitement des données ».

Pour rappel, la série mensuelle des **violences sexuelles** a été publiée pour la première fois dans l'Interstats Conjoncture du mois précédent (N°43).

Les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ne recensent pas la totalité des infractions commises, notamment parce que toutes les victimes ne se font pas connaître. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent une information sur l'évolution de la partie enregistrée de la délinquance subie.

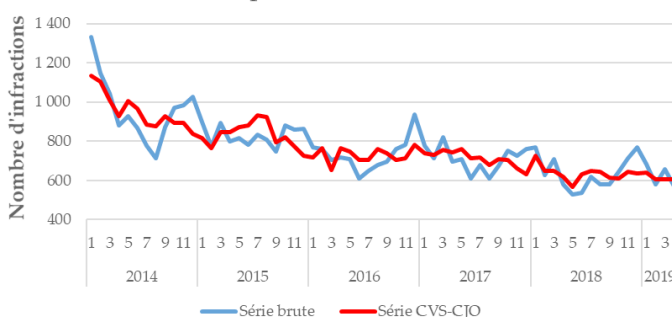
84 faits d'**homicides (y compris coups et blessures suivis de mort)** ont été enregistrés en avril 2019 après 81 en mars et 49 en février. Le total des trois derniers mois (214 victimes) baisse légèrement par rapport à celui du trimestre précédent (223).

Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)



Les **vols avec armes**, enregistrés par la police et la gendarmerie, sont stables en avril 2019, comme en mars. Le total sur les trois derniers mois baisse (-5 %) par rapport aux trois mois précédents.

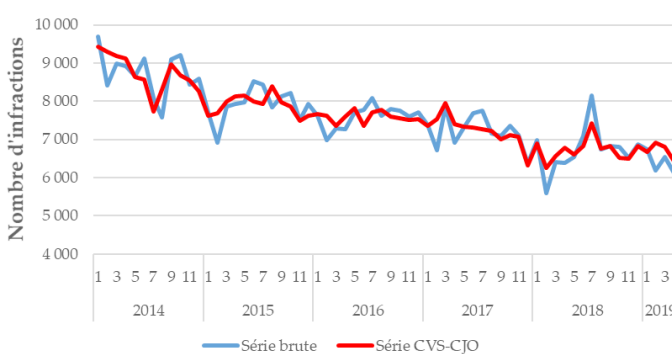
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)



Après une baisse observée entre mai 2017 et mai 2018, suivie d'un rebond en juin, les vols avec armes enregistrent de faibles fluctuations.

Les **vols violents sans arme** baissent nettement en avril, après une légère diminution au mois précédent. Le cumul sur trois mois augmente très légèrement (+1 %).

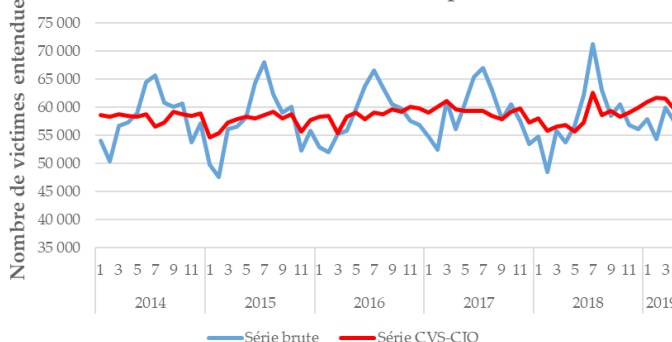
Vols violents sans arme



Le nombre de **vols violents sans arme** avait connu un pic en juillet 2018, en lien avec la coupe du monde de football. Le repli jusqu'en octobre avait ensuite ramené cet indicateur au niveau de début 2018. La remontée de décembre 2018 à février 2019 est interrompue par les baisses des deux derniers mois. Le niveau des trois derniers mois est proche de la moyenne de 2018.

Le nombre de **vols sans violence contre des personnes** enregistrés baisse en avril 2019, après une stabilité au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente légèrement (+2 %).

Vols sans violence contre des personnes



Les vols sans violence contre des personnes avaient augmenté fortement en juillet 2018, en lien avec la finale de la coupe du monde de football. Cette hausse avait été en partie résorbée jusqu'en octobre. L'indicateur est ensuite reparti à la hausse et son niveau sur les trois derniers mois est supérieur de 5 % à la moyenne de 2018.

Les **coups et blessures volontaires sur les personnes de 15 ans ou plus**, enregistrés par les forces de sécurité, baissent en avril, après avoir nettement augmenté en mars. Le cumul sur trois mois augmente légèrement (+2 %).

Après avoir atteint un point haut en juillet 2018, le nombre de coups et blessures volontaires a enregistré des fluctuations avec une légère tendance à la baisse avant un rebond en mars 2019. Malgré le reflux d'avril 2019, le total des trois derniers mois reste légèrement au-dessus de la moyenne de 2018 (+2 %).

Les **cambrjolages de logements** augmentent très légèrement en avril 2019, après une très légère diminution en mars. Le nombre de cambriolages des trois derniers mois est en hausse (+4 %).

Avant la hausse marquée de décembre 2018, les cambriolages de logements se situaient sur une tendance baissière depuis fin 2017, avec une pause au premier semestre 2018. Depuis le début de l'année, le nombre de cambriolages s'est stabilisé. Le cumul des trois derniers mois est supérieur à la moyenne de 2018 (+4 %).

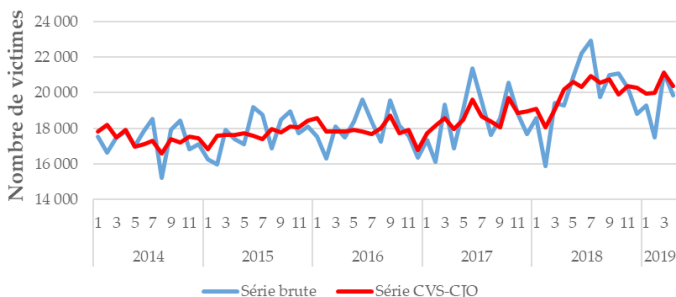
Les **vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)**, enregistrés par les forces de l'ordre en avril 2019, baissent, après une très légère hausse au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente légèrement (+2 %).

Après avoir baissé en 2017, le nombre d'enregistrements de vols de véhicules s'était stabilisé jusqu'en novembre 2018, à un niveau plus bas que les années précédentes. La hausse de décembre n'est qu'en partie compensée en avril et le niveau des trois derniers mois dépasse légèrement la moyenne de 2018 (+2 %).

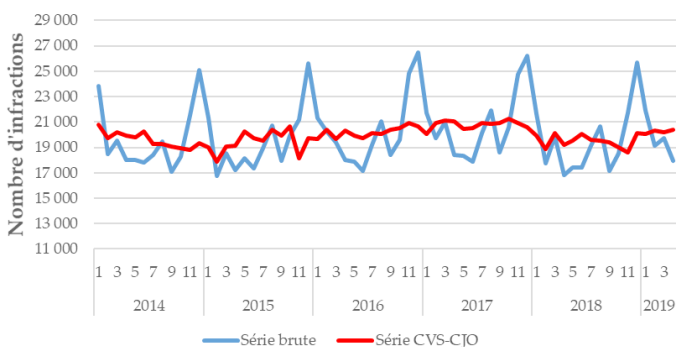
Les **vols dans les véhicules** baissent nettement en avril 2019, après une stabilité les deux mois précédents. Le cumul des trois derniers mois augmente très légèrement (+1 %).

Les vols dans les véhicules avaient fluctué durant l'année 2018 autour d'un niveau légèrement inférieur à celui de 2017. Même si la forte hausse de décembre est compensée par la baisse d'avril, le cumul sur les trois derniers mois est supérieur de 3 % à la moyenne de 2018.

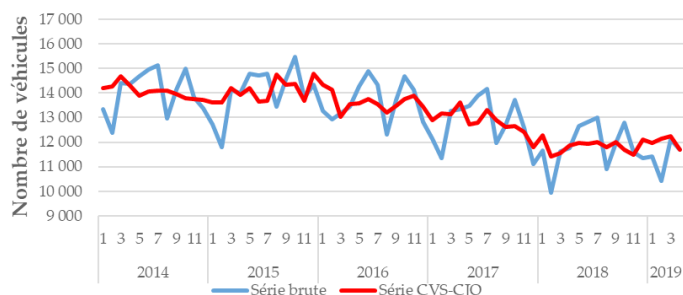
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)



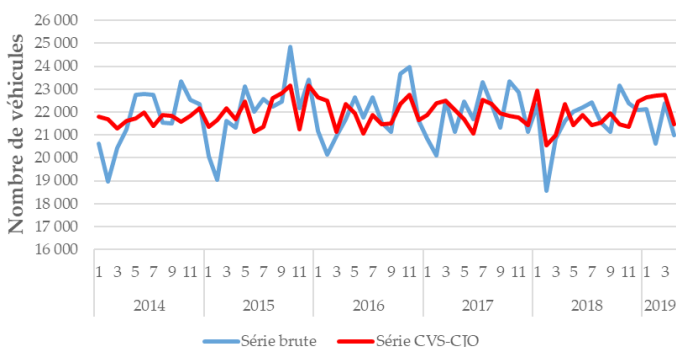
Cambrjolages de logements



Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)

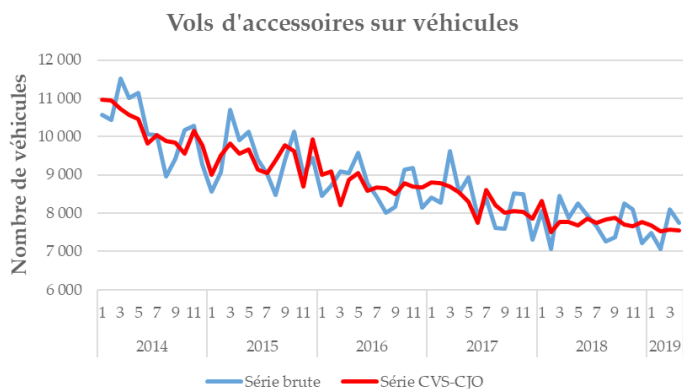


Vols dans les véhicules



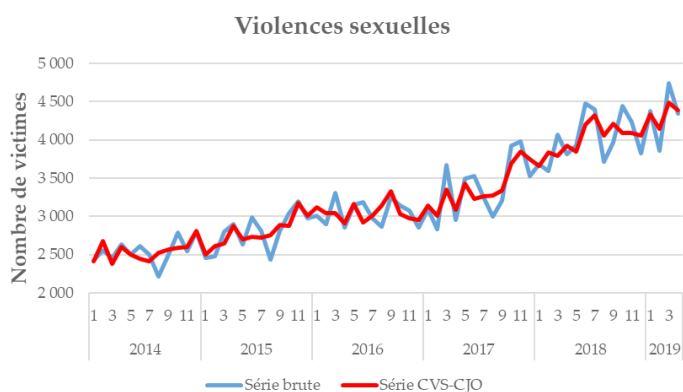
Les vols d'accessoires sur véhicules sont stables en avril 2019, comme en mars. Le total sur les trois derniers mois est légèrement inférieur à celui des trois mois précédents (-2 %).

Entre mars 2017 et février 2018, le nombre de vols d'accessoires sur véhicules avait baissé avec d'amples fluctuations, puis il s'est stabilisé. Il présente une légère tendance à la baisse depuis octobre et se situe sur les trois derniers mois au-dessous (-3 %) de la moyenne de 2018.



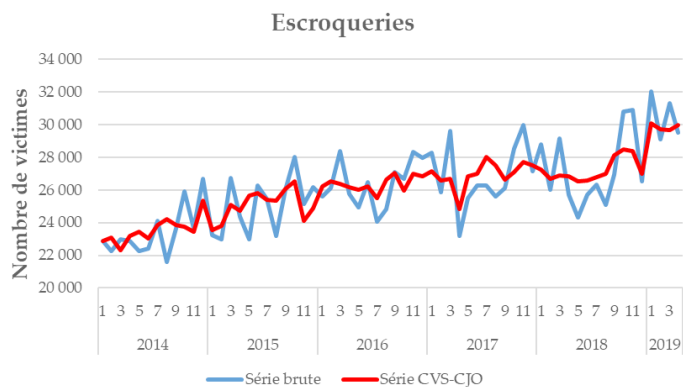
Les violences sexuelles enregistrées diminuent légèrement en avril 2019, après une nette hausse en mars. Le total des trois derniers mois est supérieur à celui du cumul précédent (+4 %).

Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration de l'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie, le nombre de violences sexuelles enregistrées avait augmenté depuis fin 2017. Cette hausse s'était interrompue en août 2018 et avait été suivie d'un léger repli jusqu'à la fin 2018. La tendance est à nouveau à la hausse depuis le début 2019, et le cumul sur les trois derniers mois se situe nettement au-dessus (+29 %) de la moyenne de 2017 et de celle de 2018 (+8 %).



Les escroqueries augmentent très légèrement en avril 2019, après une stabilité le mois précédent. Le total des trois derniers mois est en hausse (+5 %).

Après une très forte hausse en janvier 2019 suivie d'une stabilisation, le nombre d'escroqueries des trois derniers mois se situe nettement au-dessus (+10 %) de la moyenne de 2018.



Méthodes de traitement des données

Les séries conjoncturelles présentées dans cette publication portent sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Ceux-ci sont comptabilisés au mois d'enregistrement, avec quelques cas particuliers (pour plus de détails voir les [Interstats Méthode n°2](#) et [3](#)). Les requalifications des infractions, y compris suppressions, sont prises en compte jusqu'à la date à laquelle sont arrêtées les comptabilisations, c'est-à-dire, pour chaque mois, au début du mois suivant.

Deux éléments sont à prendre en compte dans l'interprétation du niveau et des évolutions de ces séries :

- le délai d'enregistrement, qui peut créer un décalage temporel entre le moment où les faits de délinquance se sont déroulés et le moment où ils sont comptabilisés dans ces séries.
- le taux de dépôt de plainte, qui a un impact à la fois sur le niveau et, s'il n'est pas stable, sur l'évolution de la délinquance enregistrée.

Par rapport aux séries statistiques issues des enregistrements par la police et la gendarmerie, les données brutes de certaines séries ont fait l'objet de corrections portant sur la période de 2012 à 2015. L'ensemble de ces traitements est présenté en détail sur le site web [Interstats](#) dans le document [Interstats Méthode N° 9](#).

Le comptage des homicides fait l'objet de retraitements à partir de l'année de référence 2015 (cf encadré de la [fiche « Homicides »](#) - [Insécurité et délinquance en 2018 : premier bilan statistique](#), janvier 2019 et [Interstats Méthode N° 9](#)).

Des éléments descriptifs de la série des **violences sexuelles** ont été fournis dans la partie méthodologique de l'Interstats Conjoncture du mois dernier ([N°43](#)). Elle fera l'objet d'un Interstats Méthodes à paraître prochainement.

La **nouvelle série mensuelle des escroqueries** est composée des index 84 (Faux en écriture publique et authentique), 85 (Autres faux en écriture), 86 (Fausse monnaie), 89 (Falsifications et usages de chèques volés), 90 (Falsifications et usages de cartes de crédit), 91 (Escroqueries et abus de confiance) et 92 (Infractions à la législation sur les chèques). Sa construction est similaire à celle des autres séries (voir ci-dessus, notamment sur la datation) sauf que les unités de compte des index composants sont remplacées par le nombre de victimes pour assurer l'homogénéité du cumul des index. L'unité de compte de cette série est donc la victime. Le traitement de correction des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables est appliqué au niveau de deux sous-séries d'escroqueries par service d'enregistrement (gendarmerie et police). Ces séries débutent en janvier 2012. Compte tenu de cette durée relativement courte, et de la sensibilité particulière de ces séries aux jours fériés, leur désaisonnalisation doit être considérée comme plus fragile que les autres séries mensuelles de la délinquance enregistrée. Un Interstats Méthode à paraître précisera les traitements de désaisonnalisation effectués sur ces composantes.

La méthode de correction des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), mise en place lors de la première publication de ces séries en octobre 2015 et présentée sur le site web [Interstats](#) dans les documents [Interstats Méthode N° 5](#) et [7](#), a été modifiée à partir de la note de juillet 2018, en prenant en compte les données connues jusqu'au mois de mai 2018, conformément à la pratique internationale recommandée d'une mise à jour annuelle des modèles. Les changements ne portent que sur deux sous-séries: les vols avec armes enregistrés par la gendarmerie et les vols d'accessoires sur véhicules enregistrés par la police. L'incidence sur les deux graphiques concernés est marginale.

La périodicité mensuelle des indicateurs de la délinquance présente notamment l'intérêt de refléter l'incidence de certains événements ponctuels, tels qu'un grand rassemblement populaire. Néanmoins, les séries mensuelles sont en partie soumises à des fluctuations qui peuvent s'inverser d'une période à l'autre, sans réelle signification. De plus, lorsque les séries sont très heurtées, le modèle de traitement statistique de désaisonnalisation peut présenter des problèmes de robustesse, avec des risques de révisions des données d'un mois sur l'autre. Aussi est-il recommandé d'attendre au moins deux observations mensuelles avant de juger d'un retournement d'évolution.

Tableau détaillé du mois
d'avril 2019

| | Nombre de faits constatés : Avril 2019 (CVS-CJO) | Variation en % (CVS-CJO) | | Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO) | | Faits constatés sur les douze derniers mois (données brutes) | |
|--|--|-----------------------------|-----------------------------|---|--------------------------------|--|--------------------------------|
| | | Avril 2019 / Mars 2019 | Mars 2019 / Février 2019 | Nombre | Variation en % ² | Nombre | Variation en % ³ |
| Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹ | 84 | +4 | +65 | 214 | -4 | 901 | +4 |
| Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination) | 605 | 0 | 0 | 1 815 | -5 | 7 460 | -9 |
| Vols violents sans arme | 6 442 | -5 | -2 | 20 155 | +1 | 81 142 | -2 |
| Vols sans violence contre des personnes | 59 672 | -3 | 0 | 182 872 | +2 | 714 891 | +2 |
| Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus) | 20 380 | -4 | +5 | 61 519 | +2 | 244 842 | +8 |
| Cambriolages de logements | 20 376 | +1 | -1 | 60 896 | +4 | 236 493 | -3 |
| Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés) | 11 705 | -4 | +1 | 36 095 | +2 | 142 773 | -4 |
| Vols dans les véhicules | 21 470 | -6 | 0 | 66 957 | +1 | 263 077 | 0 |
| Vols d'accessoires sur véhicules | 7 559 | 0 | 0 | 22 658 | -2 | 92 466 | -4 |
| Violences sexuelles ⁴ | 4 382 | -2 | +8 | 13 005 | +4 | 50 289 | +17 |
| Escroqueries ⁵ | 29 994 | +1 | 0 | 89 423 | +5 | 338 659 | +4 |

¹ L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra « Méthodes de traitement des données »).

² Cumul du dernier trimestre (février 2019 à avril 2019) rapporté au cumul du trimestre précédent (novembre 2018 à janvier 2019), CVS-CJO.

³ Cumul des douze derniers mois (mai 2018 à avril 2019) rapporté au cumul des douze mois précédents (mai 2017 à avril 2018).

⁴ Des éléments descriptifs de la série des violences sexuelles ont été fournis dans la partie méthodologique de l'Interstat Conjoncture du mois dernier (N°43). Elle fera l'objet d'un Interstat Méthodes à paraître prochainement.

⁵ La nouvelle série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans la partie « Méthodes de traitement des données ».

Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 6 mai 2019 à 10h20.

Pour en savoir plus (documents disponibles sur <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>) :

- *L'enregistrement des crimes et délits non routiers par la police et la gendarmerie*, Interstats Méthode N° 2.
- *La première génération des Indicateurs statistiques des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie*, Interstats Méthode N° 3.
- *Statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie : méthodologie de la correction des ruptures techniques liées aux modes de collecte*, Interstats Méthode N° 4.
- *Statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie : méthodologie de la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables*, Interstats Méthode N° 5.
- *Évolution du système d'enregistrement statistique des crimes et délits par la gendarmerie nationale*, Interstats Méthode N° 6.
- *Actualisation 2016 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée*, Interstats Méthode N° 7.
- *Évolutions méthodologiques dans les indicateurs statistiques de délinquance enregistrée en janvier 2017*, Interstats Méthode N° 9.
- *Actualisation 2017 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée*, Interstats Méthode N° 10.
- *Insécurité et délinquance en 2018 : premier bilan statistique*, publication annuelle hors collection.
- *Les victimes du sexisme en France*, Interstats Analyse N°19.



SSMSI : place Beauvau 75008 Paris

Directrice de la publication : Christine
Gonzalez-Demichel

Rédactrice en chef : Ketty Attal-Toubert

Auteur : Karim Moussallam

Conception graphique : François Tugores

ISSN 2495-4381

Visitez notre site internet

www.interieur.gouv.fr/Interstats

Suivez-nous sur Twitter @Interieur_stats